

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la trente-sixième assemblée ordinaire du conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 10 mai 2006, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Résolution appuyant la candidature de M. André Riendeau pour le poste de professeur représentant la Faculté de science politique et de droit au comité des services à la collectivité.

Résolution CFSPD-2005-2006-265

ATTENDU le poste vacant de professeur représentant la Faculté de science politique et de droit au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU les dispositions du Règlement no 3 des procédures de désignation de l'UQAM;

ATTENDU la candidature de monsieur André Riendeau reçue au Secrétariat des instances;

Attendu les discussions en séance;

Il est proposé le comité exécutif que la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE l'acceptation de la candidature de monsieur André Riendeau comme professeur représentant la Faculté de science politique et de droit au Comité des Services aux collectivités et achemine sa recommandation à la directrice du Secrétariat des instances, ainsi qu'au Directeur des services aux collectivités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, le 10 mai 2006

René Côté
Doyen